

Luxembourg, le 2 décembre 2020

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé et à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse :

« Le port du masque constitue une mesure efficace pour la limitation de la propagation du Sars-CoV-2. Au même temps, il peut poser un réel défi au développement langagier des jeunes enfants.

Or, de nombreux articles et témoignages de médecins indiquent que l'impossibilité de voir ni le mouvement des lèvres ni les expressions du bas de visage peut avoir un impact négatif sur l'apprentissage du langage des enfants.

À cet égard, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé et à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse:

- Les ministres jugent-ils utile d'approvisionner le personnel du cycle 1 et les SEA d'une certaine quantité de masques transparents? Dans l'affirmative, de quelle manière entendent-ils procéder? »*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



Gusty GRAAS
Député



Gilles BAUM
Député